



▲ Contexte professionnel – Finalité du diplôme :

Le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle de maintenance des véhicules automobiles est un ouvrier qualifié chargé de l'entretien courant et de la réparation des véhicules particuliers.

▲ Conditions de travail :

Le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle de maintenance des véhicules automobiles est amené à exercer son activité :

- Dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs,
- Dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques,
- Dans les services de maintenance des entreprises de transport, de location,
- Dans les services de maintenance de flottes de véhicules,
- Dans des entreprises de services rapides spécifiques aux véhicules.

L'activité peut impliquer des positions flexibles et le port de charges. Le port d'équipements de protection (chaussures de sécurité, gants...) est exigé.

▲ Fonctions et missions dans l'entreprise

Le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle de maintenance des véhicules automobiles intervient en atelier sur des véhicules de toutes marques et doit être capable :

- D'accueillir le client,
- De réaliser des opérations de maintenance de premier niveau liées à l'entretien périodique des véhicules ; des remplacements d'ensembles et de sous ensembles en autonomie ; des remplacements d'organes sur des circuits électriques, hydrauliques et pneumatiques et d'effectuer ; les contrôles simples ; des remplacements d'éléments courants et d'effectuer des réglages de base (pneus et train avant par exemple)
- De restituer le véhicule.

▲ Qualités requises :

- Comportement en adéquation avec les objectifs de qualité
- Goût du travail en équipe
- Sens de la relation avec la hiérarchie

▲ Conditions d'admission :

- Avoir + de 16 ans et – 26 ans ou * Avoir terminé la scolarité obligatoire (3ème) et avoir 15 ans
- Avoir déposé un dossier de candidature à l'ICF/ CFAI
- Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise. L'ICF peut vous apporter une aide individuelle dans votre recherche d'entreprise.

▲ Suite dans les études après l'obtention du diplôme :

- BAC Pro Mécanicien Véhicules Automobiles en 2 ans (en attente d'ouverture)
- Mention Complémentaire Maintenance des Systèmes Embarqués de l'Automobile



▲ Durée de la formation :

- 2 ans de formation alternée :
 - 2 semaines en entreprise
 - 1 semaine à l'ICF (Soit environ 24 semaines à l'ICF sur les 2 années de formation)

| REGLEMENT D'EXAMEN | | | HORAIRES HEBDOMADAIRES DE FORMATION A L'ICF / EMTH |
|---|--------|------------------------------|---|
| INTITULE DES EPREUVES | COEF | TYPE D'EPREUVE | |
| DOMAINE PROFESSIONNEL : | | | |
| Analyse fonctionnelle et Technologique | 4 | Ponctuelle écrite | 2 h |
| Réalisation d'interventions sur un véhicule | 13 (1) | Ponctuelle écrite | 9 h maxi (2) |
| DOMAINES GENERAUX : | | | |
| Français et histoire géographie | 3 | Ponctuelle écrite | 2 h 15 |
| Mathématiques – sciences | 2 | Ponctuelle écrite | 2 h |
| Éducation physique et sportive | 1 | Ponctuelle écrite | ponctuelle |
| Epreuve facultative de langue vivante étrangère (3) | / | Ponctuelle orale – 20 min | |

UF Ponctuelle orale - 20min

Ponctuelle orale 20 min

(1) dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement.

(2) dont 1 h pour la Prévention Santé Environnement.

(3) seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Elle est précédée d'un temps égal de préparation.

▲ Examen :

Validation du diplôme en épreuves ponctuelles.

▲ Taux de réussite à l'examen :

<http://www.icf-beziers.fr/4-13413-Resultats-et-distinctions.php>